

Du sport pour les 5-9 ans

L'Ecole Municipale des Sports propose aux enfants de s'initier à différentes disciplines. Il reste des places pour les 5-9 ans au gymnase Lemarchand, seul créneau à ne pas être encore plein. Pour y inscrire votre enfant, rendez-vous à la cité des sports les mercredis et jeudis du mois d'octobre, de 9h à 11h30.

Voici les pièces à fournir pour l'inscription :

- la cotisation de 42,40 € en espèces ou en chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- le certificat d'aptitude au sport par votre médecin ou en prenant rendez-vous au Centre municipal de santé
- un justificatif de domicile
- deux photos d'identité
- une enveloppe timbrée à votre adresse.

Il existe des aides financières à la pratique sportive :

- le Pass'sports loisirs de la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr)
- le coupon sport de l'Agence Nationale des Chèques Vacances à obtenir auprès de votre comité d'entreprise, COS ou amicale du personnel (www.ancv.com)

Informations auprès du service des sports :

01 41 52 45 60

**Cité des sports Gaston-Bussière
34, rue Gabriel-Péri**

Publié le 22 octobre 2018